

PORTANT COMPOSITION DES JURYS D'EXAMEN DES LICENCES PROFESSIONNELLES

ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu l'article L613-1 modifié du Code de l'éducation,
Vu le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental (EPE) Université Clermont Auvergne (UCA),
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 modifié portant réforme de la licence professionnelle,
Vu l'Arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,
Vu les statuts de l'UCA ;

ARRETE

Article 1 :

La composition des jurys d'examen des Licences professionnelles de l'IAE Clermont Auvergne comme suit :

Licence professionnelle « Assurance, banque, finance : chargé de clientèle »

Membres du jury :

Rodolphe JONVAUX, Président du jury, MCF
Sylvain MARSAT, Vice-président du jury, PU

Semestres 1 et 2 :

Lionel COLOMBEL, MCF
Sébastien QUET, Professionnel
Claude CHANDEZE, Professionnel

**Licence professionnelle « Commerce et distribution »
Parcours : Management du point de vente**

Membres du jury :

Lionel COLOMBEL, Président du jury, MCF
Nikolay TCHERNEV, Vice-président du jury, PU

Semestres 1 et 2 :

Christine LAMBHEY, MCF
Carine BILLAMBOZ, Professionnel
Michel PASSELAIGUE, Professionnel

**Licence professionnelle « Managements des activités commerciales »
Parcours : Management des relations commerciales**

Membres du jury :

Sylvain BERTEL, Président du jury, MCF
Damien TALBOT, Vice-président du jury, PU

Semestres 1 et 2 :

Samuel LAGRANGE, MCF
Marc ALAPHILIPPE, Professionnel

**Licence professionnelle « Logistique et pilotage des flux »
Parcours : Gestion de production et logistique intégrée**

Membres du jury :

Sylverin KEMMOE, Président du jury, MCF
Nikolay TCHERNEV, Vice-président du jury, PU

Semestres 1 et 2 :

Libo REN, MCF
Sylvain BERTEL, MCF
Michel YPERZEELE, Professionnel
Patricia GOUTTEFANGEAS, Professionnel

**Licence professionnelle « Management et gestion des organisations »
Parcours : Management des PME-PMI**

Membres du jury :

Sylverin KEMMOE, Président du jury, MCF
Nikolay TCHERNEV, Vice-président du jury, PU

Semestres 1 et 2 :

Libo REN, MCF
Sylvain BERTEL, MCF
Michel YPERZEELE, Professionnel
Patricia GOUTTEFANGEAS, Professionnel

**Licence professionnelle « Métiers de la GRH : assistant »
Parcours : Assistant RH**

Membres du jury :

Pierre CHAUDAT, Président du jury, MCF
Corinne ROCHETTE, Vice-président du jury, PU

Semestres 1 et 2 :

Eléonore MARBOT, MCF
Jean-Marc SALES, PRAG
Laurent MERIADE, PU
Marius LOIACONO, Professionnel
Michel CHEZE, Professionnel

Article 2 :

Le Directeur Général de l'UCA est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 24/11/2022

Le Président



Mathias BERNARD

- Transmis au contrôle de légalité le

25 NOV. 2022

- Publié le

25 NOV. 2022

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.